

COMPTE RENDU Réunion des familles du 25 janvier 2025

Chers amis adhérents,

Notre réunion, s'est déroulée à Argentan le 25 janvier dernier,

Après un rapide tour de table nous avons présenté :

à partir du site nationale

unafam.org



Confirmée par le nouveau premier ministre, F Bayrou, lors de son discours de politique générale le 14 janvier 2025.

quatre objectifs pour la Grande Cause nationale 2025 :

- La lutte contre la stigmatisation des maladies psychiques
- Le renforcement de la prévention et du dépistage précoce
- L'amélioration de la prise en charge des soins non programmés
- L'intensification des efforts de recherche

france.tv Dans le cadre de la grande cause nationale Antenne 2 s'est engagée pendant la semaine du 20 au 25 janvier 2025 pour la santé mentale dans son émission

" **Ça commence aujourd'hui** "

Vous pouvez voir les différents témoignages et informations en replay.

" Nous donnons la parole à des hommes et des femmes qui souffrent de troubles et maladies mentales, pour être mieux compris aujourd'hui ils ont choisi de se raconter sur ce plateau " (Faustine Bollaert)

Le Professeur Laurent Karila nous fait profiter de son expérience de psychiatre.

PSYCYCLETTE



Est un rallye vélo consistant à parcourir en 8 étapes le parcours Morlaix-Levallois-Perret du 20 au 27 juin prochain. Ils feront étape à Alençon, le mardi 24 juin, à l'issue de cette cinquième journée.

Nous proposerons avec le CPO, les Groupe d'entraide mutuel de les accueillir à Alençon et éventuellement de faire un ou plusieurs étapes avec eux.



Centre psychothérapique de l'Orne (CPO)

Structures alternatives à l'hospitalisation
Filière hébergement
Appartement avec baux glissants

Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO) Coalia

Les Maisons Relais d'Alençon, d'Argentan, Flers de la fondation Normandie Générations

constitue une forme d'habitat adapté pour répondre aux besoins des personnes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, souvent fortement désocialisées et qui se trouvent dans l'incapacité d'intégrer à court terme un logement ordinaire. Il s'agit d'un habitat durable, sans limitation de durée.



Dans chaque établissement de santé des représentants des usagers sont à votre écoute et à votre service pour :

- Défendre vos droits
- Vous représenter

➤ **Faire les réclamations par écrit à l'établissement de santé avec copie aux représentants**

CPO : Didier Babonneau didbabonneau@orange.fr

Didier Guesdon guesdon.didier@wanadoo.fr

Hôpital Monod Danielle Baglin d.baglino@wanadoo.fr

Nos représentations au CPO

- Commissions des Usagers CDU
- Conseil de surveillance
- Commission départementale des soins psychiatriques
- Nous sommes en liaison
- L'équipe RPS (réhabilitation psychosociale)

Nous participons

* **Au Programme BREF** il propose aux proches de patients souffrant de troubles psychiatriques une approche respectant l'esprit de la psychoéducation sous la forme d'un programme court en 3 séances d'une heure.

Pour les deux premières séances chaque famille est reçue individuellement par deux soignants n'intervenant pas dans la prise en charge du patient. Lors de la 3ème séance un bénévole de l'UNAFAM rejoint le binôme soignant pour co-animer la séance et favoriser la prise de conscience par les familles du besoin d'être aidé pour devenir aidant.



Nous siégeons au PTSM 61, (Hervé Bagot), les actions

- Appui à la gouvernance,
- Ressources humaines en santé mentale,
- Déstigmatisation -sensibilisation,
- Appui aux parcours santé mentale,
- Parcours enfants – adolescents,
- Rétablissement – Empowerment
- Et tout particulièrement à la signature d'une convention sur le transport des urgences.

Echanges entre les familles



Interrogations partagées par la plupart des familles

L'accueil des patients et de leur familles aux urgences générales, trop long, trop impersonnel, absence d'écoute des familles.

Témoignages et interrogations :

La remise en cause, par le juge des libertés, de l'hospitalisation sous contrainte. Le juge choisit le plus souvent la liberté du patient.

La pression d'un établissement de santé sur une grand-mère, âgée, pour accueillir son petit-fils.

A l'interrogation de la famille, l'établissement répond, " votre fils est majeur ".

Lorsqu'une personne majeure malade refuse tous soins et accompagnement nous nous interrogeons sur la possibilité d'utiliser " l'abolissement du discernement ".

Un époux et sa fille sont venus chercher de l'aide pour les accompagner face à la dépression de son épouse. L'un des participants lui a transmis son expérience similaire. Le parcours de soin : sismothérapie, cure thermale, expertise de la fondation Fondamental, coach sportif ont permis à son épouse d'être guérie.

Les familles ont pu continuer les échanges autour de la brioche et du verre de l'amitié.

La prochaine réunion se tiendra en mars 2025, vous recevrez une invitation.

Bénévoles

